

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE L'ÉTAT DANS LE VAL-D'OISE

SEPTEMBRE 2023 - RAAE n° 112-1 du 14 septembre 2023
publié le 14 septembre 2023

Préfecture du Val-d'Oise
Direction de la coordination et de l'appui territorial
Bureau de la coordination administrative
CS 20105 - Avenue Bernard Hirsch
95010 CERGY-PONTOISE

Tél : 01 34 20 29 39
mél : pref-raa95@val-doise.gouv.fr

L'intégralité du recueil est consultable en préfecture
et sur le site Internet de la préfecture du Val-d'Oise : www.val-doise.gouv.fr

PRÉFECTURE DU VAL-D'OISE

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ

Bureau des finances locales

Arrêté n° A 23 226 BFIL du 13 septembre 2023 relatif à la part communale de l'accise sur l'électricité - Exercice 2023 1

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Service de l'environnement, de l'agriculture et de l'accompagnement des territoires

Arrêté préfectoral n° 2023-17420 du 11 septembre 2023 portant ouverture d'enquêtes publiques sur le territoire des communes de Fontenay-en-Parisis, Châtenay-en-France, Mareil-en-France, Jagny-sous-Bois et Epinay-Champlâtreux, au profit du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable (SMAEP) DAMONA, relative à la mise en place des périmètres de protection du forage FM3 situé à Fontenay-en-Parisis en vue de :

- la déclaration d'utilité publique de la dérivation des eaux (article L. 215-13 du code de l'environnement) ;
- l'instauration de périmètres de protection du captage et de servitudes d'utilité publique (article L. 1321-2 du code de la santé publique) ; 8
- l'autorisation loi sur l'eau au titre de l'article R. 214-1 du code de l'environnement (rubrique 1.1.2.0) : prélèvements permanents ou temporaires issus d'un forage, puits ou ouvrage souterrain dans un système aquifère à l'exclusion de nappes d'accompagnement de cours d'eau, par pompage, drainage, dérivation ou tout autre procédé, le volume total prélevé étant supérieur ou égal à 200 000 m³/an ;
- l'autorisation sanitaire d'utilisation d'eau en vue de la consommation humaine au titre des articles R. 1321-1 et suivants du code de la santé publique

Service de l'habitat, de la rénovation urbaine et du bâtiment

Arrêté n° 17 408 du 5 septembre 2023 portant dérogation aux règles d'accessibilité en faveur de SANNOIS- Centre Médico-Social 12

Arrêté n° 17 409 du 5 septembre 2023 portant dérogation aux règles d'accessibilité en faveur de ARGENTEUIL- Aladin 14

Arrêté n° 17 410 du 5 septembre 2023 portant dérogation aux règles d'accessibilité en faveur de ENGHIEU LES BAINS- Carrefour City 16

Arrêté n° 17 417 du 5 septembre 2023 portant dérogation aux règles d'accessibilité en faveur de ENGHEIN LES BAINS- SPA Lac d'O Zen 18

Arrêté n° 17 418 du 5 septembre 2023 portant dérogation aux règles d'accessibilité en faveur de SAINT GRATIEN- Auti Coiffure 20

Arrêté n° 17 432 du 5 septembre 2023 portant dérogation aux règles d'accessibilité en faveur de MONTIGNY LES CORMEILLES- Laboratoire d'analyse 22

Arrêté n° 17 433 du 5 septembre 2023 portant dérogation aux règles d'accessibilité en faveur de GOUSSAINVILLE- La Ruche aux Saveurs/Délices bar 95 24

Décision n° 2022-17434 du 11 septembre 2023 de nomination du délégué adjoint et de délégation de signature du délégué de l'agence nationale de l'habitat à l'un ou plusieurs de ses collaborateurs 26

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS

Récépissé n° D. 2023-143 du 13 septembre 2023 de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistrée sous le n° SAP951656891 33

Récépissé n° D. 2023-230 du 13 septembre 2023 de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistrée sous le n° SAP507545168 35

Récépissé n° D. 2023-231 du 13 septembre 2023 de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistrée sous le n° SAP953629938 37

Récépissé n° D. 2023-234 du 13 septembre 2023 de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistrée sous le n° SAP881505267 39

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

Arrêté du 11 septembre 2023 portant subdélégation de signature du Directeur Interrégional des services pénitentiaires de Paris 41

PREFECTURE DES YVELINES

Arrêté du 17 août 2023 portant subdélégation de la signature de Mme Sylvie BLANC, directrice départementale des territoires des Yvelines par intérim, relative aux transports exceptionnels des départements du Val-d'Oise et des Yvelines 46